

Stratégie nationale de cybersécurité 2026-2030



© 2026 Les Echos Publishing

Dans un « contexte marqué par la multiplication et l'imbrication des menaces telles que le terrorisme, la prolifération, les cyberattaques ou les modes d'action hybrides », chaque pays, et le nôtre en particulier, doit adapter et renforcer ses dispositifs de protection. Pour faire de la France un pôle majeur de la cybersécurité mondiale, le gouvernement vient ainsi de publier sa stratégie nationale de cybersécurité. 5 piliers ont été retenus pour mettre en place cette stratégie. Le premier prévoit de faire de la France le plus grand vivier de talents cyber d'Europe. L'objectif étant d'orienter la jeunesse vers ces métiers d'avenir et de renforcer toutes les voies de formation initiale, continue et de reconversion.

Entraver l'expansion de la cybermenace

Le deuxième pilier propose de renforcer la résilience cyber de la Nation, le troisième d'entraver l'expansion de la cybermenace et le quatrième de garder la maîtrise de la sécurité de nos fondements numériques. Quant au cinquième et dernier pilier, il prévoit de soutenir la sécurité et la stabilité du cyberspace en Europe et à l'international. Toutes ces actions visent à élever le niveau global de cybersécurité, à préparer l'ensemble des acteurs aux crises et

à faciliter l'accès à la cybersécurité par un accompagnement renforcé des victimes. La France entend donc mobiliser tous ses leviers – judiciaires, diplomatiques, militaires, économiques et techniques – pour entraver l'expansion de la cybermenace.

Pour en savoir plus : www.sgdsn.gouv.fr

© 2026 Les Echos Publishing